



AMIANTE SOUS-SECTION 4

CUMUL DES FONCTIONS



PARTICIPANTS

De 1 à 8 stagiaires maximum



PUBLIC

Tout travailleur ayant les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution de travaux, mettre en œuvre le mode opératoire



PRÉREQUIS

- Compréhension du français
- Être médicalement apte au poste de travail prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire
- Avoir suivi la formation initiale



DURÉE

1 jour (7h)



OBJECTIFS

Appliquer la réglementation et connaître les opérations spécifiques avant toutes interventions sur des matériaux pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante



VALIDATION

Attestation de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le participant sera capable :

- De faire appliquer les opérations spécifiques avant toute intervention sur des matériaux libérant des fibres d'amiante.
- De repérer les niveaux d'exposition et d'empoussièrément.
- De faire appliquer les principes généraux de ventilation et de captage de poussières à la source.
- D'appliquer et faire appliquer les procédures adaptées aux interventions sur les matériaux contenant de l'amiante.
- D'appliquer et faire appliquer un mode opératoire et savoir choisir les EPI et EPC.

MÉTHODE

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

MOYENS

- Salle équipée de vidéoprojecteur ou TV écran plat
- Matériel et équipements spécifiques
- Formateurs qualifiés et expérimentés

ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation
Évaluation pratique

DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives aux différents financements.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

COÛT

Tarif à la journée en fonction du lieu de formation. Veuillez vous rapprocher de notre service commercial.





AMIANTE

PROGRAMME

CUMUL DES FONCTIONS

■ RAPPEL DES TRANSMISSIONS ET APPLICATIONS DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES AVANT TOUTE INTERVENTION

- Propriétés et caractéristiques de l'amiante
- La réglementation
- Rôle des représentants du personnel, des encadrants et opérateurs
- La prévention du risque amiante et autres risques afférents
- Les produits et dispositifs susceptible de contenir de l'amiante
- Identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Transmission aux opérateurs les informations relatives à la prévention
- Connaître les limites d'efficacité des EPI
- Choisir des méthodes de travail et définir des procédures garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement

■ LES POUSSIÈRES D'AMIANTE

- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante
- Procédure de conditionnement, d'étiquetage, de stockage
- Evacuation et élimination des déchets amiantés

■ LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Sauveteur Secouriste du Travail

■ LES PROCÉDURES D'INTERVENTION

- Procédures de décontamination du personnel et des équipements
- Procédure d'entrée et de sortie de zone
- Le rôle des équipements de protection collective
- La mise en œuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aéroulque de chantier
- Les consignes d'hygiène
- Les équipements de protection individuelle
- Durée d'intervention dans une zone confiée
- Les situations d'urgence

■ MODE OPÉRATOIRE

- Les méthodes de travail et les procédures recommandées
- Adaptation à la protection des travailleurs et de son environnement

■ RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES CHANTIERS RÉALISÉS